

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 28/11/2024 - 160102 - 2023 B 14469 - 892 417 809 - 157 HOLDING

157 HOLDING
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 104 439 euros
Siège social : 212 Rue Marcadet – 75018 PARIS
892 417 809 R.C.S. PARIS
(Ci-après dénommée la « Société »)

DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2024
--

Les soussignés :

Monsieur Dominique PAYEN
Demeurant 2 Rue Prémartine - 72000 LE MANS

Madame Fiona PAYEN
Demeurant 36 Rue Gabrielle - 75018 PARIS

Monsieur Léo PAYEN
Demeurant 60 Rue Aliénor d'Aquitaine - 18000 BOURGES

Monsieur Valentin PAYEN
Demeurant 212 Rue Marcadet – 75018 PARIS

Après avoir exposé :

1°/ Qu'ils sont les seuls associés de la Société par Actions Simplifiée, dénommée « 157 HOLDING » ayant son siège social à 212 Rue Marcadet – 75018 PARIS au capital de 8 104 439 euros divisé en 8 104 439 actions d'un (1) euro de nominal chacune réparties comme suit :

Monsieur Dominique PAYEN
Propriétaire de..... 6 403 673 actions en pleine propriété
Propriétaire de..... 1 700 766 actions en usufruit

Madame Fiona PAYEN
Propriétaire de.....566 922 actions en nue-propiété

Monsieur Léo PAYEN
Propriétaire de.....566 922 actions en nue-propiété

Monsieur Valentin PAYEN
Propriétaire de.....566 922 actions en nue-propiété

Qu'ils ont pris connaissance préalablement des documents suivants :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- un projet des présentes.

DS <i>DP</i>	DS <i>FP</i>	Paraphe <i>LP</i>	DS <i>VP</i>	Page 1
-----------------	-----------------	----------------------	-----------------	--------

2°) Après avoir entendu le rapport oral du Président, sont convenus de prendre les décisions suivantes :

- **Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, prend acte de la démission de Monsieur Valentin PAYEN de son mandat de Président à compter de ce jour, avec effet immédiat à compter de la nomination du nouveau Président, et ce sans exécution d'un préavis.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés, en conséquence de la précédente décision, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

- **Monsieur Dominique, Martial, Victor PAYEN,**
Né le 10 novembre 1961 à ANTONY (92), de nationalité française,
Demeurant 2 Rue Prémartine – 72000 LE MANS.

Monsieur Dominique PAYEN a accepté les fonctions de Président et a confirmé qu'il remplit les conditions légales et réglementaires pour leur exercice.

Conformément aux dispositions statutaires et légales, le Président disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance dans l'intérêt de la Société, à l'exclusion des pouvoirs réservés aux associés par la loi et les statuts.

Par ailleurs, la collectivité des associés décide que le Président sera remboursé de ses frais de déplacement et décide de renvoyer la fixation de la rémunération du Président à l'ordre du jour d'une prochaine décision d'associés.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes pour réaliser ou faire réaliser toutes les formalités légales, dépôt au Greffe, publicité légale que la loi impose en conséquence des résolutions prises.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Monsieur Dominique PAYEN

Associé

« Bon pour acceptation des fonctions
de Président »

DocuSigned by:

68A6396EF4A247D...

Madame Fiona PAYEN


Associée

DocuSigned by:

E03B57A20369437...

Monsieur Léo PAYEN

Associé

Signé par :

D39656ECCBB474...

Monsieur Valentin PAYEN

Président démissionnaire et Associé

DocuSigned by:

FA176A8ED774490...